

D'HEYGERE (*Camille - Auguste - Julien*),
Magistrat (Courtrai, 13.7.1863 — Borgerhout,
Anvers, 31.1.1930). Fils de Louis-Désiré et de
Dekerkenrode, Euphrasie ; époux de De Rudder,
Delphine-Marie-Cornélie.

Dès l'obtention de son diplôme de docteur
en droit, il entra le 31 octobre 1885 au barreau
d'Anvers où, après un stage de trois ans, il
pratiqua comme avocat jusqu'en 1893.

Dès cette dernière date, il postulait son ad-
mission à l'État Indépendant du Congo en
qualité de magistrat. Il s'embarqua à Anvers
le 6 juin 1893 et fut chargé des fonctions de
substitut du procureur du Roi à Boma. Bientôt,
il était nommé juge à Nouvelle-Anvers.

Il y acheva son premier terme et quitta le
Congo le 9 juillet 1895 pour rentrer en congé.
Il repartit d'Anvers le 6 décembre 1895 et fut
attaché provisoirement à la Direction de la
justice, dès le 13 février 1896. Il passa la plus
grande partie de ce deuxième terme à Nouvelle-
Anvers où sa situation le mit en contact étroit
avec toutes les hautes personnalités de l'histoire
congolaise de cette époque. Il y vit descendant
de l'Uele : Dhanis, Lothaire — « ses deux grands
hommes » pour lesquels il manifestait une gran-
de admiration — Fiévez, Delanghe, Christiaens,
Francqui, qui lui parlaient longuement de leurs
expéditions aventureuses, Nys, qui en témoin
oculaire, lui relatait la mort de Graham en avril
1895, Van Maele, rencontré à Ibembo et qui
lui faisait la version de sa participation à l'expé-
dition Francqui contre Bafuka, etc.

A diverses reprises, D'Heygere accompagna
dans ses tournées le Gouverneur Général Wahis
dont il devint l'ami intime.

Esprit intègre mais assez caustique, D'Hey-
gere ne ménageait pas ses pointes à ceux qu'il
jugeait inférieurs à leur mission au Congo,
mission qu'il mesurait toujours du point de vue
humanitaire.

Nommé magistrat par décret, le 12 octobre
1897, il fut juge suppléant d'appel à Boma depuis
le 6 juin 1898. Son deuxième terme touchait à sa
fin. Il démissionna le 19 juillet suivant et rentra
en Europe avec de nouveaux projets. Si l'his-
toire de l'occupation effective du Congo l'avait
fort intéressé, son développement au point de
vue économique ne l'avait pas laissé indif-
férent. En homme avisé soucieux de multi-
plier les contacts entre la Belgique et les formi-
dables sources d'énergie du centre africain, il
participa à la fondation de nombreux comptoirs
commerciaux dont plusieurs furent absorbés
dans la suite par des sociétés nouvelles. Il fut
administrateur du Crédit commercial congolais,
des Plantations du Lubefu, des Produits végé-
taux du Haut-Kasai, etc.

A son retour en Belgique, il se fixa à Anvers
et y fut rédacteur en chef du journal *L'Escaut*.

29 avril 1954.

[A. F.]

Marthe Coosemans.

A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894,
p. 649. — *Rec. fin. Bruylant*, 1898, 1905. — *Tri-
bune cong.*, 14 mars 1918, p. 2 ; 15 avril 1930,
p. 3. — *Bull. Ass. Vét. col.*, nov. 1939, pp. 6-7. —
Note du Ministère des Colonies à l'auteur en date
du 10 avril 1954.